

LE PROJET PERSONNEL COMME STRATÉGIE INTÉGRATIVE :

UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA RÉÉDUCATION DES DÉLINQUANTS

Mouhieddine Fatima

Docteur en psychologie cognitive éducative

Art thérapeute

Faculté des sciences de l'éducation. Rabat. Maroc

Résumé

La question du projet qui surgit de façon impérative à l'adolescence pose un problème essentiel à tout jeune de cet âge.

Cependant, les difficultés qui en découlent et auxquels il doit faire face sont considérablement majorées pour les jeunes délinquants dépourvus le plus souvent des ingrédients du projet : variables de temporalité ; désirs de s'engager dans le futur ; contenus faibles voire inexistantes ; ... Pour les plus démunis d'entre eux, des interventions sociales sous forme de prise en charge sont proposées. Le placement dans les centres de rééducation des délinquants, où ils sont amenés à suivre un programme généralisé dont l'objectif est de les occuper le maximum de temps, pour déjouer leur passage à l'acte délinquant en institution, à travers l'apprentissage des quelques rares ateliers de formation professionnelle disponible en institution.

L'intervention proposée a pour objectif de présenter l'expérience que nous avons menée auprès d'un groupe de jeunes délinquants afin de les aider à construire un projet personnel et professionnel dans les centres de protection de l'enfance, qui accueillent les jeunes placés par les autorités judiciaires.

La présentation de quelques cas et leur discussion, vont permettre de comprendre le cheminement de ces adolescents vers le projet. Ce projet qui, par définition correspond à « ce que l'on a l'intention de faire », mais aussi « la faculté d'anticipation de ce que sera le futur » et surtout une représentation graphique et temporelle des idées concrètes ou symboliques, va permettre d'évaluer le niveau de rééducation de ces adolescents, nécessaire pour leur insertion sociale et professionnelle, et bien sûr, le projet est considéré ici comme l'une des stratégies intégratives par excellence.

Mots clés : *projet, jeunes délinquants, rééducation, centres de protection de l'enfance*

Introduction

Les travaux sur les centres pour délinquants remontent à la fin de la Seconde Guerre mondiale, où le travail de rééducation était fait par des bénévoles, généralement des religieux, jusqu'au milieu des années 1940. L'implication progressive des États dans la prise en charge de ces institutions n'a commencé qu'au milieu des années 1960.

La période récente est marquée par un nombre important de travaux en raison, entre autres, de l'expansion des actes délinquants et l'évolution des travaux scientifiques autour de la psychologie des enfants et adolescents, avec une diversification évidente : études descriptives, comparatives, cliniques, statistiques. Les recherches d'envergure, par leur cadre théorique et leur appareillage méthodologique, constituent une caractéristique des travaux des dernières décennies.

Les difficultés de mise en place des textes de lois, de stratégies d'interventions ainsi que la formation du personnel en rééducation, laisse entendre que la réadaptation des

délinquants n'est pas suffisamment efficace pour que la société y investisse autant d'argent qu'elle le fait actuellement. Cette position est défendable s'il est possible d'établir que la prévention est plus efficace que la réadaptation, et c'est la société civile qui vient pallier les difficultés apparentes qu'a l'État à mettre en place une stratégie à la fois préventive et rééducative.

Et pour trouver un compromis entre l'obligation de la rééducation et les contraintes financières conjuguée à l'absence du modèle de rééducation à suivre, la notion de projet personnel me paraissait pouvoir répondre à nos attentes en termes de rééducation.

Pourquoi donc le projet personnel ?

Le projet de vie est donc est une dynamique projective dans la vie future consistant à élaborer un choix professionnel et s'engager dans des relations a visée identificatoire affective.

Tous ces éléments font partie intégrante du projet personnel à savoir que le projet personnel considère l'individu à partir de ses activités et sur la durée de sa vie, et en particulier, sous l'angle des futures fonctions d'adultes.

S'agissant donc des adolescent délinquants, l'intérêt du projet personnel, est qu'il représente un acte de leurs engagements, est relié à un fil directeur qui court d'un bout à l'autre de la vie, l'adolescence s'inscrivant en perspective du présent et en continuité avec le passé, et non pas uniquement en rupture avec lui.

Selon cette optique du « projet de vie », le jeune délinquant se retrouve entre deux temps : celui d'un passé porteur de contraintes et celui d'un présent dépositaire de réalités à affronter.

Le projet permet de mettre en avant un certain nombre de valeurs essentielles à leurs interactions, rendues possibles grâce au cadre (contenant), que les ateliers que nous avons organisés ont permis de mettre en place. Ce cadre a permis de véhiculer quelques notions comme : le rythme, le temps, l'espace, le respect, le travail dans groupe, les codes et les valeurs, les limites..., ces notions que l'on retrouve facilement, comme composantes du projet d'adolescent :

- Totalités des champs impliqués
- Temporalités
- Interdépendance de ses parties
- Dynamique de ses diverses composantes.

Ainsi conçu, le projet personnel devient un outil qui pourrait aider l'adolescent délinquant à s'en sortir en ayant la motivation pour affronter les difficultés de la vie, en essayant d'utiliser aux mieux ses capacités intellectuelles et ses habilités sociales pour mieux s'appropriier son temps en terme de réussite non d'échec.

C'est ainsi je suis arrivée à m'interroger sur la notion du projet personnel en terme de rééducation de délinquants.

La rééducation des délinquants au Maroc : situation

Si dans beaucoup de pays, une approche globale du fait délinquant, c'est à dire intégrant des facteurs sociologiques, psychologiques et sociaux (travaux de Walgrave Lod), prévaut en théorie, en pratique la situation et les positions ne sont pas aussi simples.

Au Maroc la situation est spéciale. Héritier du système français lors de la colonisation, le traitement de la délinquance se fait d'abord en essayant de garder et de prolonger le système

colonial. Au fil des ans, et surtout depuis les années soixante avec un taux d'urbanisation assez important et l'exode rural, le nombre des enfants placés se voit devenir de plus en plus important.

Les textes juridiques ont connu une évolution, puisque plusieurs textes de lois ont été promulgués pour protéger les enfants, le poids des instances internationales et de la société civile a fait que le travail sur le plan juridique et institutionnel a connu ces dernières années un effort exceptionnel visant à la prévention et l'intervention auprès des jeunes délinquants.

Ce sont les Centres de Sauvegarde de l'Enfance, établissements socio-éducatifs qui ont pour tâche ou mission d'accueillir, sur décision judiciaire, des enfants ayant commis des délits ou des infractions pénales, en application des articles 471 et 481 du code de la procédure pénale. Le réseau actuel des centres de sauvegarde de l'enfance relevant du Secrétariat d'État Chargé de la Jeunesse est composé de 18 centres.

Objectifs des Centres de Sauvegarde de l'Enfance :

- Formuler des propositions d'orientation qui seront soumises aux autorités judiciaires en vue de prendre les mesures judiciaires adéquates.
- Assurer des prestations socio-éducatives et sanitaires susceptibles d'aider à la rééducation et à la réinsertion sociale des mineurs.
- Assurer la formation scolaire et professionnelle des mineurs, pour favoriser leur autonomie et leur réinsertion sociale, économique, au terme de leurs séjours dans les centres.
- Consolider les liens sociaux des mineurs avec leurs familles.

Méthodologie de travail adoptée dans les Centres de Protection de l'Enfance :

Afin de garantir l'efficacité, l'efficacité et la cohérence de l'action éducative envers les mineurs, une méthodologie de travail a été adoptée et sert de référence aux éducateurs travaillant dans les centres de sauvegarde de l'enfance. Le Ministère dispose de professionnels concernés par la question de la délinquance et organise des rencontres d'études pour améliorer, perfectionner les méthodes psycho-éducatives dans le domaine de la protection de l'enfance.

La question de cette recherche

Si la mission des centres de protection de l'enfance est de rééduquer les enfants et de les réintégrer dans la société, le critère de rééducation reste un peu théorique. Effectivement la question de rééducation sur le plan théorique est assez facile si on croit la littérature autour de ce sujet, que le modèle soit français, belge, suisse, canadien, algérien ou marocain... les solutions sont multiples. Mais sur le plan pratique la question reste ambiguë : comment peut on considérer qu'un enfant à été rééduqué ? Et quels sont les moyens pour évaluer cette rééducation ?

Si on croit la littérature scientifique, deux réponses sont envisageables :

Une première réponse représentée par le modèle français de Vitry - illustrée dans le livre : la prison c'est dehors -> qui est un centre familial des Jeunes à Vitry, un foyer de semi-liberté pour les jeunes délinquants considérés comme irrécupérables. Des méthodes basées sur le volontariat, une relation affective stable avec les thérapeutes, permettent à ces adolescents de retrouver confiance en eux et de repartir, pour beaucoup, d'un bon pied.

La seconde réponse provient du modèle canadien. En effet les travaux de recherche évaluative montrent que la méthode psycho-éducative de réadaptation, telle qu'elle était appliquée à Boscoville, était efficace (Le Blanc, 1983). Elle réduisait la récidive de manière significative, elle accroissait la maturité psychologique d'une façon marquée et elle favorisait l'intégration sociale des adolescents. Ce qui est encore plus important, c'est que les résultats étaient supérieurs à ceux qui étaient obtenus par d'autres interventions, et ils sont encore substantiels vingt-cinq ans plus tard.

Revenons au Maroc, où les programmes socioéducatifs sont surtout riches par leur dimension théorique, mais restent assez modestes sur le plan pratique, pour des multiples raisons : infrastructures très modestes, personnel très peu formé avec des budgets très limités, absence d'un système de suivi des enfants qui ont quitté les centres, en plus de la fragilité de la qualité de la coordination entre les autorités judiciaires et les multiples centres de protections de l'enfances au Maroc, ce qui permet aux récidivistes de passer inaperçus.

Ce constat fait, une troisième réponse est possible : j'ai imaginé à titre expérimental, une action ayant pour visée d'intégrer ces enfants. Cette action prend en compte les caractéristiques de ces enfants à partir desquelles leur est proposé un programme adéquat basé sur la créativité.

Notre méthodologie est la suivante

Programme d'intervention

Pendant 8 mois, j'ai mis en place, animé et suivi- tout en impliquant les éducateurs au niveau des animations- des ateliers d'expression artistique à savoir :

- L'Expression corporelle

- Le conte
- Le dessin

Le choix des ateliers s'est fait pour répondre aux besoins (affectifs et émotionnels), de ces enfants mais aussi en terme de besoins d'apprentissages scolaire, professionnel et d'habilité sociale.

Ces ateliers ont pour objectifs de donner aux enfants qui ont rejoint les ateliers, toutes les compétences que seul l'art permet, à savoir la liberté d'expression verbale et non verbale, la fluidité verbale, la libération et la reconnaissance du rôle du corps, l'imagination... mais aussi les ateliers étaient l'occasion d'apprendre à se respecter, à respecter l'autre ou les autres, comprendre la hiérarchie, les codes sociaux, intérioriser les concepts du temps et de l'espace...

Ces enfants préadolescents ou quasiment adolescents, sont l'objet de changements internes ou externes, corporels et psychologiques qui doivent s'engager sur la base de la continuité relationnelle.

L'objectif de la recherche :

Proposer un modèle de rééducation basée sur les ateliers d'expression artistique, qui permettra aux enfants de construire le projet personnel (un rêve réalisable), comme critère d'évaluation de leur rééducation.

Population d'étude

La population d'étude se compose initialement de 80 enfants et 40 éducateurs des centres de protections de l'enfance respectivement de Fez et de Temara. Les enfants retenus sont ceux dont le temps de séjour est supérieur à trois mois et inférieur à 8 mois.

Résultats de la recherche :

Cette recherche a permis de dégager un certain nombre de résultats :

- la créativité et l'émergence du projet personnel : le post-test du projet personnel a connu une amélioration significative de T (-7.47) par rapport au pré-test pour les filles ayant profité des ateliers d'expression artistique, et de (-9.51) pour les garçons.

Tableau de corrélation entre le projet personnel et l'expression artistique

Expression artistique et projet personnel	Degré de corrélation
Expression corporelle et projet personnel	0.47
Le conte et projet personnel	0.52
Le dessin et projet personnel	0.53

- Le travail des éducateurs dans les centres de protection de l'enfance a connu une nette amélioration côté qualité et quantité, puisque les résultats des éducateurs de la population contrôle et expérimentale avaient enregistré une valeur Z de 0.77 avant la mise en place des ateliers, et de Z (-2.81) ce qui est très significatif sur le plan statistique.

Synthèse :

La mise en place des ateliers d'expression artistique a permis de dynamiser les centres, ce qui a motivé les éducateurs, en leur permettant d'apprendre, de risquer des expériences et de pousser au maximum leur métier d'éducateur, c'est aussi une façon de revaloriser ce métier et de lui rendre ses lettres de noblesses.

Quant à l'atelier d'expression corporelle, les réactions étaient différentes, car l'éducation et l'incarcération, en plus

de la puberté font que le corps de ces adolescents étaient sujet de plusieurs affects, qui rendent multiples et variés leur résultats en atelier.

Une remarque aussi par rapport à l'atelier conte, les enfants placés par les autorités judiciaires pour délit de vagabondage a fait qu'ils étaient en général très réceptifs aux contes, mais moins actifs quant il s'agit de conter, car les jours et les mois passés dans la rue ont fait que leur vocabulaire est devenu de plus en plus pauvre, ce qui les pousse à réagir de façon violente dans la plupart des cas.

En l'absence d'un vrai examen clinique, l'atelier dessin a permis de voir des cas d'angoisse chez ces enfants, mais aussi de découvrir des cas de victimes de violence sexuelles... car le dessin a servi de médiateur et facilitateur qui leur a permis de véhiculer en mots et en dessins des moments clefs de leur présent mais surtout de leur passé.

Les recherches cliniques et théoriques sur de nombreuses années, ont conduit à l'élaboration d'un programme de rééducation «Boscoville», programme qui a été amplement rodé avant d'être évalué de façon systématique grâce à un modèle longitudinal, complet. L'importation du même modèle risque d'être une utopie : ni les moyens financiers ni les infrastructures mises en place par l'État, ne pouvaient permettre pareil modèle.

Voilà un défi d'autant plus crucial que les besoins des jeunes délinquants ne sont pas tous les mêmes et qu'en conséquence une mesure, une politique ou une approche ne peut, à elle seule, répondre aux besoins de tous les jeunes délinquants, il convient de conceptualiser de nouvelles méthodes d'intervention, permettront de faire progresser la prise en charge des jeunes délinquants.

Références bibliographiques

1. AICHHORN. A, jeunes en souffrance : psychanalyse et éducation spécialisée, Les éditions du Champ Social, Nimes, 2000.
2. BLATIER. C, la délinquance des mineurs, PUG, Grenoble, 2002.
3. CAPUL. M., les groupes rééducatifs ; Collection Forpereco, Privat, Toulouse, 1993.
4. CUSSON M., délinquants pourquoi ? Bibliothèque Québécoise, 1989.
5. CROISIER M., motivation, projet personnel, apprentissages. Collection Pédagogies, ESF, Paris, 1995.
6. DANANCIER. J.J, le projet individualisé dans l'accompagnement éducatif Dunod, Paris, 1999.
7. FABRE C., adolescents en difficulté : vers une psycho pédagogie de l'expression picturale CTNERHI., 1993.
8. FRECHETTE. M & LE BLANC. M, délinquances et délinquants, Gaetan Morin, Québec, 1998.
9. FUSTIER. P, l'enfance inadaptée ; PUF, LYON, 1983.
10. GENDEREAU. G, l'intervention psychoé-ducative, Fleurus, Paris, 1978.
11. GENDEREAU. J, jeunes en difficultés et intervention psycho-éducative ; Sciences et Cultures, 2001.
12. GOGUELIN. P et KRAU. E, projet professionnel, projet de vie, ESF, Paris, 1992.
13. GUINDON. J, les étapes de la rééducation, Fleurus, Paris, 1975.
14. RIARD. E.H & DACHMI A, adolescence et projet de vie chez les jeunes marocains, Approche de psychologie clinique et sociale». Publications de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Rabat, 2004.
15. RIARD. E.H & DACHMI. A (collectif), intégration et exclusion : quelle société pour le 21^{ème} siècle ? Publications de la Faculté des Lettre et des Sciences Humaines, Rabat, 2007.
16. RINGUA.R, regard sociologique sur la délinquance juvénile au Maroc Imprimerie de Fédala, 1998.
17. SERVICE DE PROTECTION DE L'ENFANCE, les institution de la sauvegarde de l'enfance, Publication Secrétariat d'État charge de la jeunesse, 2003.
18. TOMKIEICZ & Al, la prison c'est dehors, Delanchaux et Nestle, 1979.
19. TOURNYOL DU CLOS. L.S, la délinquance des jeunes les profils, les causes, les évolutions, L'Harmattan, Paris, 1999.

20. TSCHUPP. A.C, vers une pédagogie de la motivation, CAAPSAU : Option C.CNEFEL, 2000.
21. VIDIT. J.P, jeu et des délinquants, De Boeck, Bruxelles, 2002.
22. WACJMAN. C, les adolescents en institut de rééducation, Dunod, Paris, 2002.
23. WALGRAVE.F & Al, délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale / essai de construction d'une théorie, Méridiens Klincksieck. Paris, 1996.